

Le bilan de compétences permet de faire le point sur son parcours, sa personnalité, ses atouts et ses intérêts, dans l'objectif de faire émerger un projet professionnel motivant et réaliste, qui concilie ce que l'on est, ce que l'on aime, ce que l'on peut, et les exigences du marché du travail.

Quand réaliser un bilan de compétences ?

- Je veux savoir où j'en suis.
- Je veux évoluer dans mon entreprise.
- Je m'interroge sur ma carrière.
- J'ai fait le tour de ma mission.
- Je veux changer de métier.
- Je souhaite retrouver un emploi qui me correspond.

Les + du CEFLU

- Expérience confirmée : centre agréé de bilans de compétences depuis 1994
- Des consultants, psychologues du travail, toujours en prise avec le terrain, diplômés de 3ème cycle, chargés de missions en entreprise, capables d'ouvrir vers d'autres secteurs que l'immobilier si nécessaire
- Un solide réseau de professionnels pour se confronter à la réalité du métier ciblé

Pour plus de renseignements

STÉPHANIE MEIER

Coordinatrice Pôle Alternance

Tel : 01 45 22 54 87
Mail : alternance@ceflu.fr
www.ceflu.com



VOTRE CONTACT

Code CPF : 202